



Probleme de garantie sur un four

Par **veronika35**, le **04/04/2011** à **17:33**

Bonjour à tous !

Je vous explique mon problème. Ce midi je suis rentrée chez moi et j'ai fait cuire un pizza dans mon four. Mon Ami est rentré du boulot 2heures plus tard, le four était froid et fermé. il a buté dans la poigné du four (pas comme une brute quand meme) et là, la vitre noir extérieure du four s'est brisé en mille morceaux (et c'est pas imagé du tout), j'ai appelé le constructeur du four, comme celui ci est toujours sous garantie mais la personne que j'ai eu m'a dit qu'il ne prenait pas cela en garantie.

Qu'en pensez vous ?

Que dois-je faire ?

Faire passer cela en responsabilité civile (si quelqu'un veut bien se proposer dans ma famille ou mes amis biensur !) ?

Merci d'avance pour vos réponse